

BIBLIOTHEQUE DES



CHARBONNIERES

Introduction

Le temps de l'utilité réelle des bibliothèques est révolu ; aujourd'hui chacun aspire à posséder à domicile des ouvrages qui l'intéressent. Ce fait est d'autant plus réalisable que nombre de maisons d'éditions telles que le livre de poche, Marabout mettent à la portée de tous et cela à des prix très modiques quantité d'ouvrages de tous genres. Ainsi donc la petite bibliothèque de village, si elle n'a pas encore péri, est appelée à le faire dans un avenir proche.

Telle est la bibliothèque des Charbonnières qui, depuis nombre d'années ne connaît plus qu'un ou deux lecteurs occasionnels. Et pourtant ce ne sont pas les ouvrages intéressants qui manquent ; des livres de tous genres, Jules Verne, Maupassant, Zola, Dumas y sont déposés et attendent vainement des lecteurs. Mais voilà ! tout change ! Malgré tout, en quelques lignes, je vais vous conter la brève histoire de la bibliothèque du village située au collège.

En fin d'août 1880, une petite affiche attira quelques curieux au pilier public. Elle était composée en ces termes : " Toutes les personnes désireuses de voir l'établissement d'une bibliothèque populaire aux Charbonnières sont priées de se rencontrer le 30 août à 7h. du soir au collège... "

Un certain nombre de citoyens répondirent à l'appel. Après l'exposé des motifs de la création de cette bibliothèque par les personnes d'initiative, l'assemblée décide d'établir un comité de 5 membres chargé de trouver les fonds nécessaires. Le premier président de ce comité en fut le fondateur Jules-Jérémie Rochat.

Les semaines qui suivirent l'assemblée populaire furent mises à profit par le dynamique petit comité. De nombreux appels fu-

rent adressé aux journaux, notamment à la "Gazette de Lausanne", au "Nouvelliste" et à la "Semaine religieuse". Ces appels réussirent au-delà des espérances; de tous côtés parvinrent quantité de livres, la plupart en bon état. Des personnes dévouées à Lausanne, Morges, Genève se chargèrent de recueillir les dons. Genève eut particulièrement de généreux donateurs qui envoyèrent de nombreux ouvrages.

Un autre appel fut même adressé à nos nombreux ressortissants à l'étranger.

La collecte à domicile dans le village avait produit, avec l'appui des hameaux de Cuarnens et Vufflens, la somme de 154 francs. La commune donna 30 francs.

De cet argent le comité fit usage en achetant un certain nombre d'ouvrages. Ils se procurèrent des livres à la bibliothèque Franklin pour la somme de 79 f 95 qui pour eux semblait exorbitante.

Ainsi, un mois et demi après l'assemblée populaire du 30 août 1880, la bibliothèque offrait au lecteur un choix de quelque 500 volumes.

Cette bibliothèque comptait sur des lecteurs assidus à 5 ct le volume. Le comité recommandait aux abonnés de ne pas lire que des romans, contes et nouvelles, mais de priser dans les livres religieux, les livres d'histoire et de voyages des idées plus saines et plus solides que ne pourrait donner le meilleur roman.

Dès le début un règlement mis toutes choses au point. Il s'élaborait comme suit :

Art 1 : La bibliothèque des Charbonnières est propriété publique; elle est inaliénable.

Cela a été écrit dans les années 1969-1970. La bibliothèque était en passe de finir ses activités de par l'absence totale de lecteurs.

Je m'en souviens, les derniers avaient été mon père, Mme Jaccoud et moi-même. La personne chargée d'enregistrer les prêts était l'instituteur local, M. Gilbert Reymond. Parfois son épouse Elisabeth le remplaçait.

Personnellement j'aimais à consulter ces rayonnages impressionnants quand même, bigre, plus de mille volumes, cela ne tient pas sur deux ou trois tablars. Je lisais les titres. Je savais repérer là où se trouvaient les Gustave Aimard que j'avais pour l'essentiel dévorés. Mais aussi ces endroits où vous pouviez trouver du Curwood. C'étaient alors mes auteurs préférés, mis à part naturellement Albert Bonneau dont les œuvres ne figuraient cependant pas ici, bien plutôt dans notre propre fonds de livres et de BD.

J'aimais cette bibliothèque, située à l'étage du collège, d'abord au centre du bâtiment, puis reléguée dans une pièce voisine. Son ambiance, ces livres, qui semblaient tous contenir quelque chose. Ces dos, avec des chiffres, parfois avec des étiquettes. Des dos en reliure parchemin, d'autres toilés.

Un jour, les deux appartements destinés à être loués, il fallut tout mettre en carton et monter cela au galetas. Pour ce travail, j'aidai M. Gilbert Reymond, qui avait été par ailleurs le rédacteur du seul catalogue que l'on connaisse de cette bibliothèque. Ce fut dans les années soixante.

Ces livres sont encore là-bas, dans ce même galetas. Ils attendent. Quoi donc ? Non pas un débarras, mais un nouvel inventaire qui ne pourra être fait que par le soussigné, et par une mise en dépôt en lieu sûr. On ne saurait liquider un tel fonds. Pas question. Il faudra surveiller ça de près, et veiller à ce que toute cette matière, révélatrice de ce que pouvait lire une population de village encore adonnée à la lecture, le soir au coin du feu, puisse témoigner pendant quelques siècles encore de cette culture populaire.

Et puis il y a aussi que l'ensemble, livres alignés les uns contre les autres sur le pourtour d'une pièce, peut être considéré de manière globale comme une immense pièce d'antiquité. Celle-ci n'a pas à être démembrée, celle-ci n'a pas non plus à passer entre des mains sacrilèges.

La bibliothèque des Charbonnières doit demeurer !

Y compris la scolaire, de laquelle, à vrai dire, je n'en sais pas la destinée. Existe-t-elle encore ?

Affaire à suivre. Une de plus.

JCB

3

1.

Assemblée populaire du 30 Août, 1890.

Une invitation engageait les personnes qui désireraient voir l'établissement d'une bibliothèque populaire dans le village à se rencontrer le 30 Août à 7 heures du soir au Collège. Un certain nombre de citoyens ont répondu à l'appel. Après l'exposé des motifs qui ont engagé les personnes d'initiative à s'occuper de la chose, l'assemblée a décidé de nommer un Comité composé de 5 membres chargé de s'occuper des meilleurs moyens de se procurer des fonds et de procéder à l'établissement d'une bibliothèque populaire.

Il a été constitué comme suit:

Rochat Jules Jérémie,

Chollier Louis

Gotay Arnold

Rochat Auguste,

Rochat Samuel. —

Rochat Jules Jérémie a été nommé

président, Mathieu Louis caissier, Rochat
 Secrétaire.

M. le pasteur Rochat au Lieu a
 été nommé président honoraire, à
 l'unanimité.

Charbonnières, le 30 Août, 1880

Le Secrétaire L. Rochat

Rapport du Comité de la Bibli-
 othèque des Charbonnières, à
 l'Assemblée générale du
11 Novembre 1880

Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer
 que, depuis votre assemblée du 30 Août
 dernier où vous nous avez chargés de réa-
 liser l'idée de la création d'une Bibliothèque
 populaire dans notre village. Les choses
 ont très bien marché et réussi au delà de
 nos espérances.

L'appel que nous avons adressé dans les journaux, La Gazette de Saussanne, le Nouvelliste et la Semaine religieuse a été entendu.

De tous côtés nous sont arrivés des livres pour la plupart excellents et convenant parfaitement à une bibliothèque du genre de la nôtre.

Des personnes dévouées à Saussanne, à Morges, à Genève ont bien voulu se charger de recevoir les dons: à Saussanne M. M. Fülcher Dupertuis et J. P. Rochat ingénieur; à Morges

M. M. Spaccard, à Genève, M. Louis Lucien Rochat. Cette dernière ville surtout a de généreux donateurs qui nous ont envoyé en quantité et en qualité. Cette universelle sympathie n'a pas manqué de nous donner courage et c'est avec un réel plaisir que nous avons résolument travaillé à la poursuite de notre tâche.

Outre l'appel ci-dessus, nous avons cru devoir en adresser un tout spécial à nos nombreux ressortissants à l'étranger, voire même à nos amis et connaissances, ainsi qu'à diverses

4.

Sociétés philanthropiques et au département
de l'instruction publique. Ces effets nous
avons envoyés à peu près cent circulaires.
Jusqu'ici cependant, nous n'avons que peu
raisonné par cette voie. Cependant nous
avons l'espoir que si ces personnes se
recueillent, c'est pour mieux donner.

La collecte à domicile dans le village
a produit avec un don en argent de Cucarnens
et un de Dufflens la Ville, 154 francs. La
Commune nous a donné 30 francs.

L'administration de notre hameau s'est
déjà occupée de la question mais ma
jeu fait le chiffre de sa subvention
ou l'absence d'un certain nombre de ses
membres. Espérons aussi qu'elle, la plus
directement intéressée à la question n'a
non plus différé une décision que pour
nous donner davantage.

Vous voyez, Messieurs, que nous avons
pratiqué la réclame sur une vaste échelle,

5
que nous avons jeté notre filet au loin et par
C'était nécessaire; car c'est bien ici qu'on peut
dire qu'il faut de l'argent et toujours de l'argent.
Les livres sont chers, on en fait vite l'expérience si l'on est obligé de s'adresser aux
libraires. Un seul achat à la bibliothèque
Franklin, comprenant 40 volumes, nous
a coûté (79 fr.) 95 cent. Et ce compte là, que
somme nous eût-il fallu si nous avions
acheté tous les ouvrages que nous pouvons
aujourd'hui offrir à nos lecteurs?

C'est donc bien avec une vraie satisfaction
que nous pouvons aujourd'hui ouvrir
notre bibliothèque avec plus de 500 volumes,
tous relativement bons, pouvant
être mis entre les mains de chacun. Nous
avons éliminé les romans d'une moralité
douteuse ou dangereuse pour les jeunes
gens. Nous pouvons dire que nous
avons un choix excellent.

6.

Si notre œuvre a jusqu'ici heureusement réussi, il s'agit maintenant de la soutenir, de la rendre prospère; si le premier coup de collier a été donné; bien des efforts sont encore nécessaires pour lui donner le développement que l'on est en droit d'attendre d'une telle institution; L'apui moral, matériel de tous lui est indispensable. Pour cela, nous avons sollicité de la Bourse des Pauvres un secours annuel et régulier qui permette d'acheter chaque année quelques livres nouveaux, attrayants, qui nous conservent la fidélité des Lecteurs, ou pour payer une partie des reliures, dépenses qui sont toujours pour une large part dans le budget.

Mais pour la soutenir, il nous faut aussi des Lecteurs nombreux et assidus, des Lecteurs à cinq centimes le volume. Ainsi, chers Lecteurs, nous comptons sur vous; nous vous offrons des trésors variés qui vous délasseront en vous instruisant, et vous procureront les plus nobles jouissances.

Pourtant une recommandation. Ne vous faites
 pas l'affront que d'habitude les Lecteurs font aux
 autres Bibliothéques; ne lisez pas seulement
 les romans, les contes et nouvelles sous l'lettre B
 mais lisez aussi des ouvrages plus solides dans les
 livres religieux, l'histoire, les voyages. Dans ces
 rubriques nous avons des livres de haute valeur qui
 vous feront plus de bien que la lecture sou-
 vent bien creuse du meilleur roman.

Nous ne terminerons point cet aperçu
 sans adresser de vifs remerciements à notre
 président honoraire qui de fait a été l'âme
 de l'entreprise pour le concours toujours devoue
 qu'il nous a prêté.

Voici notre état de caisse à ce jour.

Recettes:

Collecte à domicile	154 fr
De la Commune	30
	<hr/>
Total	184.

Les dépenses se décomposent comme
 suit:

8.

Inscriptions dans les journaux	33, 30
Achat de 100 volumes à Montreuil. frais	29, 55
Achat de 4 vol. à Lausanne	4.
Achat de 40 vol. bibl. Franklin	79, 95.
Etagère	3.
Reliure de 100 vol.	60.
Timbre humide	6, 50
Ports, papier, etc.	4, 52

Total fr 220, 82

Déficit, à ce jour fr 36, 82

Charbonnières 11 Novembre 1880.

Le Secrétaire J. Rochat

Assemblée Générale du 11 Novembre 1880.

Présidence de M. Rochat, président.

Lecture est donnée du procès verbal de l'assemblée précédente, qui est adopté sans discussion. Il est ensuite donné connaissance d'un Rapport, présenté par le Comité provisoire, sur ses opérations et sur la marche qu'il a suivie.

9.

Ce rapport est adopté sans observation et avec remerciements au Comité. Un projet de règlements élaboré par le Comité a été présenté à l'assemblée qui l'a admis sans modifications. L'assemblée a en outre chargé le Comité d'établir un catalogue des ouvrages que possède la bibliothèque et qui sera livré aux lecteurs gratuitement ou moyennant une petite finance. Il est ensuite décidé que chaque volume contiendra un bulletin collé contre le verso de la couverture indiquant les soins à donner aux livres.

Le Comité provisoire a été confirmé dans ses fonctions pour une année.

N'étant plus fait de propositions la séance est levée.

Charbonnières 11 Novembre 1880.

Le secrétaire, J. Rochat

Séance du Comité du 9 Janvier 1881.

Présidence de M. Rochat, président

10

M. Le Président donne connaissance, de divers dons en argent, offert par des personnes généreuses en outre il fait part d'un achat de livres qu'il a fait pour une valeur de 20 fr.

Le Comité procède ensuite au classement des livres arrivés de Genève qui prend plusieurs heures; le classement n'étant pas achevé il est renvoyé à une autre séance

Charbonnières 9 Janvier 1887.

Le Secrétaire L. Rochat

Séance du Comité du 4 Mars 1887.

Présidence de M. Rochat président.

Tous les membres du Comité étant présent excepté M. Auguste Rochat, la séance est ouverte

M. Le Président donne connaissance de divers envois de livres offert par la bibliothèque de Fougère, la bibliothèque de Versoix, et un de M.

Ghardon, à Vallorbes. Il ajoute qu'il leur a envoyé des lettres de remerciements.

11.

Il donne aussi connaissance d'une carte correspon-
dante de la Librairie Inier et Fayot, qui offre
10 fr en argent et 15 fr en livres de l'armorial de
Fribourg. Le Comité a décidé de souscrire à ces
conditions. Ensuite il est procédé au classement des
livres qui prend plusieurs heures et n'étant pas
achevé il est renvoyé à la prochaine séance.

Charbonnières 4 Mars 1880.

J. Rochat secrétaire

Séance du Comité 9 Mars 1880.

Présidence de M. Rochat président.

Tous les membres du Comité étant présents
la séance est ouverte.

Il est procédé au classement et aux coupures
des livres dernièrement arrivés qui prend plus
heures et qui n'étant pas achevé est ren-
voyé à la prochaine séance.

Charbonnières 9 Mars 1880.

J. Rochat secrétaire

Rapport du Comité de la Bibliothèque
des Charbonniers à l'Assemblée générale
du 13 Novembre 1881.

Messieurs !

Vous avons l'avantage de vous présenter
les comptes pour l'exercice de 1880 - 1881, ainsi
que le rapport sur la marche de la Bibliothèque
que vous venez d'entendre, d'après la lecture des
comptes du caissier que les Recettes du 11^{er} juv
1880 à aujourd'hui se sont élevées à 509 fr. et les
dépenses correspondantes à 390 fr. 17^{cs} ensorte qu'il y a en
caisse à ce jour 118 fr. 83.

Le résultat financier de notre entreprise est
réjouissant; il nous permet de faire largement face
aux dépenses et aux exigences du service. Cependant
les 118 fr. 83 qui sont la somme excédent de recettes
vont bientôt être absorbés par le grand nombre de
volumes que nous allons envoyer à la reliure et par
l'achat des livres nouveaux qu'il est obligatoire
de se procurer. Vous voyez d'un autre côté que nous

13

avons contracté une juste dette de reconnaissance auprès
d'un grand nombre de personnes généreuses qui
ont donné si largement. Le chiffre des abon-
nements s'est élevé à 90 fr; si on les déduit de
509 fr., total des Recettes, il reste en don la belle
Somme de 419 fr.:

La reconnaissance générale de tous les livres s'en
fait ce matin; il n'en a manqué que trois à l'appel
nous espérons qu'ils se retrouveront. Le nombre
total des volumes dépasse 850. si la bibliothèque
continue sa marche progressive, nous espérons qu'à
l'année prochaine elle aura atteint le millier.
Plusieurs ouvrages quoique excellents, sont des ouvrages
vieillis qui se lisent peu, mais le plus grand
nombre sont d'une lecture courante fort en vogue.

Si vous désirez savoir ce qu'on lit tous ces
volumes, nous vous dirons que le plus fort con-
tent des lecteurs est naturellement aux Chartres
Bonnières, mais qu'un fort appoint nous
est fourni par le Séchey et le Font; nous en
avons eu quelques uns du Lieu et de l'Abbaye

Et si vous nous demandez comment au Lit,
 nous serons forcés de répondre qu'à notre appréciation
 on ne lit pas encore bien. Les livres à titres Romans
 et Nouvelles, sont presque seul demandés encore de
 ceux-ci faudrait il avoir du tout frais et du tout
 nouveau pour les friands Lecteurs. Il nous est
 arrivé maintes fois d'entendre des personnes qui n'ont
 peut-être pas lu 20 volumes dans leur vie, dire:
 je n'ai rien trouvé aujourd'hui dans la Bibliothèque
 de convenable, Et cependant il y a plus de 850 vol!
 Nous entendons aussi des jugemens très divers sur
 la valeurs des ouvrages. Mais des goûts et des
 couleurs, n'en discutons pas.

Nous comprenons que les livres de Litté-
 rature: Contes et Romans soient les plus recherchés
 dans une Bibliothèque populaire; mais le peu
 de sympathie pour une lecture plus sérieuse nous
 afflige. Il y a dans les livres, sous rubrique A. C
 & D des ouvrages si excellents que si les Lecteurs
 voulaient prendre la peine d'en lire quelques uns,
 ils y trouveraient bientôt plus d'attrait qu'ailleurs

autres parce qu'ils y puiseraient un aliment bien plus substantiel et plus nourrissant.

Parlez-vous nous permettre de vous donner un conseil? Eh bien! prenez sur vous; prenez la résolution de lire de temps en temps un autre livre que ceux de siquante littérature et vous nous direz ensuite comment; vous vous en trouverez. Il nous est pénible d'adresser un amer reproche au plus grand nombre sur le peu de soins dont ils entourent nos livres. On dirait que plusieurs promettent le contre-pied des recommandations au lecteur affichées au commencement du livre; c'est à dire que maint volume revient dans le plus pitoyable état, taché d'huile, d'encre, de pétrole ou autre couleur, les couvertures démolies, si bien que la question de ne point redonner de livres à certains abonnés a été agitée.

Nous nous permettons pour l'année qui recommence de prendre certaines mesures d'ordre que nous n'avions pu appliquer jusqu'ici.
1. Un catalogue nouveau a été fait; il va être

livre à l'impression et sera bientôt en vente au
prix le plus modique; dès qu'il aura paru
nous n'autoriserons plus les abonnés de choisir
eux-mêmes les livres sur les rayons, il devront
prendre sur le catalogue le numéro du livre
demandé et donner ce numéro au bibliothé-
caire.

2^o La distribution se fera immédiatement à-
près le service divin et durera jusqu'à 2 heures
en été et jusqu'à 1 heure en hiver. Il ne nous
est plus possible de tenir bibliothèque ouverte
jusqu'à 10 ou 11 heures du soir; c'est un
délavage par trop intolérable.

Aux termes du Règlement, le Comité
reste en fonctions deux ans, en sorte que pour
cette année les mêmes personnes restent
à la tête de la direction.

Agreez, Messieurs, l'assurance de notre
parfait dévouement.

Le Président
N. Rochat

Le Secrétaire
J. Rochat

77.

Assemblée Générale du 13^e 9^{bre} 1887.

Présidence de M. Rochat, président.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans modifications, ensuite le caissier rend ses comptes pour l'exercice 1880-1881 qui sont admis à l'unanimité. Il est donné lecture d'un Rapport que le Comte présente à l'Assemblée sur ses opérations, sur l'état actuel de la bibliothèque et sur ses projets.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant la parole, la séance est levée;

Le Secrétaire

J^e Rochat

Règlement de la Bibliothèque.

Art. 1^{er}

La bibliothèque populaire de Charbonnières est propriété publique; elle est inaliénable.

Art. 2.

Elle est administrée par une assemblée générale.

générale, composée de toutes les personnes qui s'y intéressent d'une manière quelconque.

Elle délègue ses pouvoirs à un Comité pris dans son sein.

Art. 3.

Ce Comité est composé de cinq membres, nommés pour deux ans; l'élection a lieu au scrutin de liste et à la majorité relative au second tour.

Art. 4.

Ce Comité se constitue lui-même en désignant son Président, son bibliothécaire, son secrétaire et son caissier.

Art. 5.

Le Président a la haute surveillance; il convoque le Comité chaque fois qu'il le juge convenable.

Art. 6.

Les fonctions de bibliothécaire consistent à ouvrir la bibliothèque aux jours et heures indiqués, à distribuer les livres & à veiller

19.

a tout. Equi tient aux soins à leur donner. Ces
fonctions sont gratuites.

Art 7.

Le secrétaire tient le registre des procès-
verbaux et la correspondance. Ses fonctions sont gratuites.

Art 8

Le Caissier tient compte exact de toutes les
Recettes et dépenses affectées à la Bibliothèque.
Ses fonctions sont gratuites.

Art 9.

Le Comité, chaque année et pour l'assem-
blée générale, fait la revue de la bibliothèque,
présente les comptes et fait rapport sur la
marche de l'oeuvre.

Art 10.

La Réunion générale se réunit
chaque année le 2^{ème} dimanche de novem-
bre, Elle est constituée quelque soit le nom-
bre des membres présents.

Le Comité forme le bureau de cette as-
semblée.

Art. 11.

Les attributions sont :

- 1^o. La nomination du Comité ;
- 2^o. L'examen et l'approbation des comptes qui lui sont soumis ;
- 3^o. De décider sur toute proposition qui pourra lui être soumise par le Comité ou par quelqu'un des membres de l'assemblée.

Art. 12.

L'abonnement se fait au mois ou au volume.

L'abonnement au mois est de 30 cent. pour un vol. et de 50 cent. pour 2 vol. à la fois.

Le prix de l'abonnement par volume est de 5 cent. par vol. et par semaine.

Dans les deux cas, on ne peut garder les volumes plus de 2 semaines ; passé ce terme, le retardataire payera 5 cent. par vol. et par jour de retard.

Les abonnements se payent d'avance ;

21.

Le retardataire ne pourra obtenir de nouvelles lettres
qu'après s'être libéré de sa dette.

Art. 13.

Tout abonné prendra connaissance du
bulletin collé à l'intérieur de la couverture et
indiquant les soins à donner aux livres.

Art. 14.

Tout abonné qui endommage un livre
en payera le dommage; si le livre est hors
d'usage, il le remplacera.

Art. 15.

Chaque année aura lieu une ren-
trée générale de tous les livres, le 1^{er} di-
manche de novembre, époque d'une re-
vision générale; la bibliothèque sera fer-
mée jus qu'au dimanche suivant.

Ainsi fait aux Charbonnières, le 11
Novembre 1880. — Adopté par l'Assemblée
générale de ce jour. Voir procès-verbal. —

Comptes pour l'année 1881 - 1882.

Recettes

	₣	¢
1881 Décembre 11 Vente d'un livre (Augustin)	7	50
1882 Nov. 7. Abonnements	77	
14 catalogues vendus à 40 cent.	5	60
Solde en caisse au 13 ^{ème} 1881	118	83
Total des recettes	202	93

Dépenses.

	₣	¢		₣	¢
1881 9 ^{ème} 21			Fait par la. jaunes Calame		30
1882 janvier 28	38	20	Reliure 62 n. et part		
" juillet 9.	9		Achat de 3 livres		
" 8 ^{ème} 14	26		Note d'Aubonne de part		
	72	35	Rembours de la Bibl. de la S. Romant.		
	65	85	Impression d'un catalogue et part		
	51	33	Solde en caisse		
	202	93		202	93

23

Rapport annuel du Comité de la Bibliothèque
des Charbonniers.

Du 13 9^{me} 1881 au 13 9^{me} 1882.

Messieurs et Mesieurs,

Une nouvelle année vient de se clore pour notre Bibliothèque ouverte, vous vous le rappelez, le 11 9^{me} 1880. Rien de bien saillant à vous signaler durant cette période.

Dans notre dernier rapport, nous exprimions l'espoir, si notre Bibliothèque suivait sa marche ascendante et progressive, de l'avoir bientôt atteinte au millier de volumes. Vous ne savez comment cela s'est fait mais, sans perdre de vue les occasions de nous procurer de nouveaux ouvrages, nous n'avons pendant cette année achetée ou reçue en don quinze quarantaine de volumes. Nos ouvrages se répartissent comme suit :

A	Livres religieux	149 ouvrages
B	Romans & Nouvelles	347 " "

C. Histoire, Géog. et Voyages	118 ouvrages
D. Mélanges	95 "
Total	213 ouvrages.

Il n'y a pas lieu de rester stationnaire, mais d'aviser aux moyens de nous procurer les fonds nécessaires qui nous permettent d'enrichir convenablement notre bibliothèque. Nous espérons de nouveaux succès qui ne sont pas encore ouverts et nous verrons ce qu'il y a à faire ailleurs.

Le nombre des lecteurs, d'après le compte présenté a été un peu inférieur à celui de l'année précédente; c'était à prévoir étant donné la nouveauté pour la première année, et l'hiver exceptionnellement sec par conséquent peu favorable aux lectures pour la seconde année. Toutefois le chiffre de 74 fr. pour les abonnements de l'année 1881-1882 (au lieu de 90 fr. pour l'année précédente) est plus que satisfaisant. Nous avons le plaisir de constater que nous avons eu bien des lecteurs sérieux.

Bon nombre de livres autres que Romans et Nouvelles sont souvent sortis; voir même des livres essentiellement religieux.

Nos abonnés sont toujours en très grande majorité des Charbonnières; toutefois le Pont et le Seichey fournissent un contingent de Lecteurs assidus.

Vous nous permettez Mesdames et Messieurs de vous faire quelques reproches bien mérités. Le premier, c'est le peu de soin que la plupart des lecteurs prennent des livres qui leur sont confiés. On croirait vraiment qu'il prennent la contre-partie des Recommandations au Lecteur en tête de chaque volume; qu'ils prennent à tâche de les détériorer et de les salir. Il y a des livres, qui mis en circulation de moins que quelques semaines seulement nous reviennent méconnaissables, froissés de malpropreté, tachés de pétrole, la reliure abîmée; souvent pour 5 centimes que donne son abonne, il fait du mal à un ouvrage pour quelques francs.

Et ici chacun a le talent de savoir habilement se disculper.

Un autre reproche, c'est l'irrégularité que mettent les intéressés à venir prendre les livres. Le Dimanche non seulement, mais pendant toute la semaine, on frappe à toute heure à la porte de la bibliothèque. C'était bon lorsque nous avions des jeunes gens assez bons pour se dévouer outre mesure; mais, dès cette année, il est bien entendu que la bibliothèque sera ouverte le Dimanche pendant deux heures après l'issue du service, après quoi la porte sera fermée.

Enfin, puisque nous en sommes à vous dire vos vérités, nous vous demanderons pourquoi vous n'achetez pas chacun un catalogue. Sur la demande instante du public, nous avons à grands frais fait imprimer le catalogue et jusqu'ici, au bas prix de quarante centimes l'exemplaire (au-dessous

27.

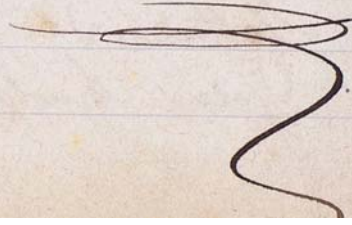
du prix de revient) nous n'avons pu en
placer que douze exemplaires. Les lecteurs
aiment mieux, pour ne pas débours
cette minime finance, envoyer le bibliothé-
caire de demandes, ou fureter dans les
rayons, tandis que si, d'avance ils avaient
pointé dans leur catalogue le numéro
du livre qu'ils désirent, ils seraient ser-
vis immédiatement et mieux. Ici enca
il y a une réforme urgente à opérer et
nous osons compter sur votre bonne
volonté et votre dévouement.

Au terme du Règlement, vous avez pu
une nouvelle période de deux ans à
renouveler votre Comité composé de
le savez de cinq membres.

Charbonnières, le 11^{er} 9^{bre} 1882

Le Secrétaire.

J. Rochat



Assemblée générale du 12^e 9^{bre} 1882.

Présidence de M. Rochat président.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière assemblée qui est admis sans discussion.

M. le président donne connaissance du Règlement de la bibliothèque qui est adopté sans modifications, ensuite le caissier rend ses comptes pour l'exercice 1881-1882 qui sont admis à l'unanimité.

Il est donné lecture d'un Rapport que le comité présente à l'Assemblée sur l'état actuel de la bibliothèque sur sa marche et ses projets.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Comité, sont nommés :

Rochat Jules 4^{me}

" Auguste
5^{me}

" Mottier 1^{er}

Golay Arnold

Il s'est constitué' comme suit:

M. Rochat pasteur au Licee president honoraire

Le Rochat Jules Jeanne president

Neottier Ds caissier

Rochat, pel secretaire

L'ordre du jour etant epuise' et personne ne demandant plus la parole l'assemblee est levée etc.

Le President

J. Jeremi Rochat.

Le Secretaire

pel Rochat

Comptes pour l'année 1882 + 1883.

<u>Recettes</u>		f.	c.
Abonnements de l'année		73	10
De l'Administration, subside		5	
Solde de 1882		50	47
Total des recettes		128	57
<u>Dépenses</u>			
Janvier 26. Note du relieur	34 20		
Septembre 27. id	5 85		
Janvier 26.achat de livres	35 90		
Février 22. id	8 75		
Solde en caisse	43 87		
	128 57	128	57
Charbonnières 10 g ^{rs} 1883.			
Le Président	Le Cassier		
Jeremie Pochat			

Rapport annuel du Comité de La Bibliothèque
des Charbonnières.

Du 1^{re} 9^{me} 1882 — 11 9^{me} 1883.

Mesdames et Messieurs,

Comme le rapport de votre Comité s'est en l'année dernière dans le désert, nous avons décidé d'être cette année excessivement brefs.

Notre Bibliothèque a continué sa marche pacifique, et le nombre des lecteurs, d'après le chiffre des Reutes, a été sensiblement le même que celui de l'année dernière. Elle s'est enrichie de 32 ouvrages dont 31 pour la lettre B et 1 pour la lettre ~~D~~ ou mélanges.

Nous constatons cette année encore que le nombre des lecteurs sérieux a augmenté. Que ne pouvons nous vous dire que les lecteurs sont devenus beaucoup plus soigneux des ouvrages qui leur sont confiés. C'est avec une vive peine que nous constatons le contraire.

Nos recettes vous venez de l'entendre, sont
très bornées; plus de la moitié passent pour
la reliure.

Nos bons amis de Genève ne nous ont
toujours pas oubliés et l'Administration a bien
voulu nous faire un don de Cinq francs.

Charbonnières le 11 9th 1883.

Le Secrétaire

S^t Rochat

Assemblée générale du 11 9th 1883.

Président de la. Rochat. président

Il est donné lecture du procès verbal de la
dernière assemblée, qui est admis sans discus-
sion. Le comité présente un rapport sur
l'état actuel de la Bibliothèque, sur sa marche
et ses projets, ensuite le caissier rend ses
comptes pour l'exercice 1882-1883, qui sont
adoptés à l'unanimité ainsi que la gestion.

du Comité; Une proposition est faite d'invoquer chaque
Lecteur de se munir d'un catalogue, et de les empê-
cher de suretéer les rayons de la bibliothèque; ce qui
est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne deman-
dant plus la parole l'Assemblée est dissoute.

Le Président,

Jean Rochat

Le Secrétaire

J. Rochat

Comptes pour l'année 1883 - 1884

<u>Recettes</u>			
	Solde de 1883	44	73
Avril 12	Reçu de la Société l'Agrement	75	
id 20	Abonnements	45	
Novembre 5	Abonnements	26	75
Total des Recettes		131	48
<u>Depenses</u>			
		f	c
Decembre 83. 18	Porte et Corresp. (Relieur)		80
17	10. Note du Relieur	27	30
	Solde en Caisse	103	38
		131	48
		131	48
L'Charbonnières 9 Novembre 1884			
Le Président, Le Caissier			
Jerôme Eschwey			

35

Rapport annuel du Comité de la Bibliothèque
des Charbonnières

Du 11 Novembre 1883 au 9 Novembre 1884

Mesdames et Messieurs

Comme vous avez pu vous en convaincre par la lecture des Comptes du Caissier qui vient d'être donnée, les Recettes pour l'année courante se sont élevées à 131^{fr} 48 et les dépenses correspondantes à 28^{fr} 10, en sorte qu'il reste en Caisse à ce jour 103^{fr} 38.

Le résultat financier de notre Bibliothèque est assez satisfaisant, le chiffre des abonnements est sensiblement le même que celui des années précédentes, s'il est plutôt inférieur on peut l'attribuer à la haute exceptionnelle de l'été qui n'a pas été favorable aux lectures. Dans la reconnaissance de tous les livres, qui a eu lieu cette semaine, il n'a manqué que trois à l'appel, un pour la lettre B qui manquait déjà l'année dernière et deux pour la lettre C nous espérons qu'ils se retrouveront.

Pendant le courant de cette année les rayons de
de notre bibliothèque se sont enrichis d'une trentaine
de volumes qui tous ont été donnés par
des personnes généreuses. Divers ouvrages nouveaux
devront être achetés, ce qui avec les reliures
absorbiera en grande partie les fonds en caisse.
Espérons que nos bons amis de Geniev se
souviendront encore de nous cette année.

C'est avec plaisir que nous constatons que bon
nombre de lecteurs sérieux nous restent fidèles,
cependant ils sont bien inférieur aux Lecteurs des
Contes, Nouvelles et Romans, il y a une quantité
d'excellents ouvrages, de sciences, voyages, histoires
et géographie qui quittent bien rarement les
rayons. La grande majorité des Lecteurs sont
toujours fournis par Les Charbonniers, Le Pont
et Le Sechey fournissent aussi leur contingent.

Les reproches que nous adressions dans les
rapports des années précédentes aux Lecteurs
pour le peu de soins qu'ils prennent des
Livres qu'on leur confie, ne les ont pas

Carrigés, nous avons été dans l'obligation d'insérer quelques amendes. Bien méritées; nous espérons cependant qu'à l'avenir nous n'aurons pas à revenir sur ce sujet.

Aux termes du Règlement, vous avez pour une nouvelle période de deux ans à renouveler votre Comité composé de cinq membres.

Agreez Mesdames et Messieurs l'assurance de notre parfait dévouement

Le Président
M^r Pierre Cornu

Le Secrétaire
J^r Rochat

Le Charbonnières 9 Novembre 1884

Assemblée Générale du 9 Novembre 1884

Présidence de M^r Rochat, président

La parole est au Secrétaire, qui donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est admis sans discussion, il est ensuite donné lecture des comptes et d'un rapport présenté par le Comité sur la marche de la Bibliothèque

pendant l'année écoulée, qui sont admis à l'unanimité.

Le Comité est confirmé pour une nouvelle période de deux ans.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune proposition n'étant faite l'Assemblée est dispersée.

Le Président,
Véronique Romanon

Le Secrétaire
J. P. Rochat

Rapport sur la marche de la Bibliothèque
durant la période de 1886-1887.

Mesdames et Messieurs,

L'année dernière le Comité de la Bibliothèque s'est réuni, au mois de novembre dans le but de procéder à la révision ordinaire des livres. Voici en quelques mots le résultat de cet examen :

1^o Huit volumes se sont trouvés absents dans les rayons des *F.* (Romans et nouvelles)

- 2^o Trois volumes inscrits dans les A / (religieux)
 3^o Un vol. dans les C / (savage)
 4^o Un " " " " D / (Mélange)

De tous ces volumes un seul appartenant à la Lettre B s'êtr retrouvé depuis, encore est-il revenu comme par miracle à sa place!

En présence d'une disparition semblable des livres, le Comité a décidé d'interdire, à l'avenir aux Lecteurs de choisir eux mêmes des ouvrages dans les rayons.

C'est ce qui a été fait; et cette mesure paraît-il, atteint son but, ainsi que le prouve la dernière révision. Celle-ci qui a eu lieu le 11 Novembre dernier, n'a pas désappointé, cette fois, le comité dans ses recherches.

Dans les livres ont répondu à l'appel excepté un dans les B le n^o 32; et, quatre dans les A, ce sont le n^o d, 15, 16 et 100.

Afin de faciliter à chacun des Lecteurs l'acquisition des catalogues, le Comité en a fait

la vente au prix bien minime de 10 cent:
l'exemplaire. Malgré cette mesure quelques
catalogues seulement ont été demandés à beau-
coup de lecteurs cependant, viennent à la Bibli-
othèque sans savoir quels volumes ils désirent.

Assemblée générale du 13 Novembre 1887

Président de M. Pochat, président,

La parole est au secrétaire qui donne lecture du
procès-verbal de la dernière séance qui est ad-
mis sans observations. M. le bibliothécaire donne
lecture de son rapport sur la marche de la
bibliothèque pendant l'année écoulée.

Le caissier rend ses comptes qui sont approu-
vés et admis à l'unanimité.

Le Comité est confirmé dans ses fonc-
tions pour une nouvelle période de deux ans.

Le caissier demande à être relevé de ses
fonctions, M. Arnold Galay est nommé
à cet emploi.

L'ordre du jour étant épuisé, person-
ne n'ayant de proposition, l'assemblée
est levée.

Président
M. Pochat

Secrétaire
M. Pochat

41.

Séance du Comité du 13 février 1888.

Présidence de M. Rochat, président

Le Comité considérant qu'il manque de la place pour ranger les livres et que le public s'occupe de l'avis des avertissements du bibliothécaire continue de fureter sur les rayons pour y choisir les volumes décide de mettre au concours la confection d'une grande étagère de la même dimension de l'ancienne et d'une balustrade avec clédar pour partager la salle. Un avis à cet effet sera inséré dans la prochaine feuille de la salle.

Il est en outre décidé que si, après avoir fait ces acquisitions il reste encore de l'argent en caisse, quelques livres nouveaux seront achetés.

Personne ne demandant plus la parole la séance est levée.

Le Président,

V. J. Rochat

Le Secrétaire

Pet. Bouchat

Séance du Comité du 28 février 1888.

Présidence de M. Jér. Pochat Président

Ensuite du concours ouvert pour la confection d'une étagère et d'une balustrade pour la bibliothèque, les soumissions sont déposées sur le bureau.

Après examen le Comité donne cette entreprise à fergeron Pithon menuisier au lieu suivant sa soumission pour le prix de 33 fr. le tout rendu posé et à réception.

Le Président

Jérôme Pochat

Le Secrétaire

Jér. Pochat

Assemblée générale du 18 novembre 1888

Présidence de M. Pochat, Président

La parole est au secrétaire qui donne lecture du procès de la dernière assemblée qui est admis sans observations. M. le bibliothécaire donne également quelques détails sur le marche de la bibliothèque pendant l'année écoulée. Comme le caissier nommé l'année dernière M. Arnold Polay, n'avait pas accepté ces fonctions, M. le Président, de z

lettres A. B et C a été constatée lors de la révision; le comité espère qu'ils se retrouveront, au moins la majeure partie.

Au terme du Règlement, l'assemblée confirme pour une nouvelle période de deux ans, le Comité actuellement en fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole l'assemblée est dissoute.

Le Président
M^r Jérôme Tschopp

Le Secrétaire
P^r Pochat

Assemblée générale du 7 novembre 1890

Présidence de M^r Pochat qui préside.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et admis sans observations.

M^r le Président donne lecture d'un rapport sur la marche de la bibliothèque pendant l'année écoulée. Ensuite il est donné lecture des comptes qui baillent avec un solde en caisse de Fr. 48.76.

Après discussion ils sont admis à l'unanimité.

En remplacement de M^r Benthorrey qui a
quitté

quitté la contrée, l'assemblée nomme M^r Constant Pochat de Louis comme membre du Comité, il sera chargé comme son prédécesseur de l'emploi de Caissier.

M^r le Président rappelle à l'assemblée que désormais un contrôle sévère sera établi pour la distribution et la rentrée des livres, et qu'il est défendu de transporter ceux-ci sans qu'ils soient enveloppés d'une feuille de papier pour les garantir de tout dommage.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est dissoute.

Le Président
Gérôme Pochat

Le Secrétaire
P. Pochat

Assemblée générale du 15 novembre 1841

Présidence de M^r Pochat président

Le procès verbal de la dernière séance est lu et admis sans observations.

M^r le Président fait le rapport annuel sur la marche de la bibliothèque pendant le courant de l'année.

Le rendement a été assez satisfaisant, la tenue de la bibliothèque

bibliothèque généralement bonne, quelques volumes manquent à l'appel il est à espérer qu'il se retrouveront.

M^r le caissier rend ses comptes qui baudent par un solde en caisse de $\text{fr. } 52,16$.

Après examen et discussion ils sont admis à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est dissoute.

Le Président
M^r Jérôme Cochard

Le Secrétaire
D^r Fochat

Assemblée générale du 2^e Décembre 1892

Présidence de M^r J. Fochat

La parole est au secrétaire qui donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Il est admis sans observations.

M^r le Président fait le rapport annuel sur la marche de la bibliothèque et la gestion du comité pendant l'année écoulée.

47

L'année a été relativement bonne en ce qui concerne les abonnements, comme d'habitude quelques volumes ont manqué à l'appel.

M. le Caissier rend ses comptes qui baillent par un solde en caisse de
Fr. 76.15

Après examen et discussion il sont admis à l'unanimité ainsi que la gestio du Comité.

L'assemblée nomme à l'unanimité M. Mounoud Pasteur Président honoraire et confirme le Comité pour une nouvelle période de deux ans.

Suivant une proposition de M. le Bibliothécaire l'assemblée décide qu'à l'avenir la révision de la bibliothèque sera avancée d'un mois, c'est à dire que l'assemblée générale soit fixée au 1^{er} dimanche d'octobre au lieu du 1^{er} de novembre ainsi que le prévoit le règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est dissoute.
Le Président *Yves Rocher* Le Secrétaire *Yves Rocher*

Du 10 Décembre 1894

Séance du Comité

Présidence de Mr J. RoCHAT Président

Tous les membres sont présents

Comme les assemblées générales de 1893 et 94, prévues par le règlement n'ont pu avoir lieu ni le caissier rend les comptes des deux années successives. Ces comptes bouclent comme suit

De 1892 à 1893	par un Solde en caisse de f	59,20
De 1893 - 1894	"	38,78
	Total f	97,98

absunpms 2 dms anonyms
21,92 *16,86*

Cette somme est augmentée de vingt francs versée par Mr J. RoCHAT Secrétaire à l'occasion de son mariage, ce qui porte à f. 117,98 la finance dont le Comité peut disposer pour achat de livres et reliure.

Le Comité procède ensuite à un triage des livres à relier et décide de les envoyer

49.

à M^r Delure relieur à Orbe
Après avoir consulté plusieurs
catalogues de Librairie le Comité a
rété une liste de livres nouveaux à
acheter pour une somme d'environ
100 fr.

Le Président

Yvonne Spach

Le Secrétaire

J. Rochat

Assemblée générale du 10 Novembre 1944
Présidence de M. J. Rochat président
Lecture est donnée du procès-verbal de
la dernière séance du Comité qui
est admis.

M^r le Président donne connaissance du rapport
annuel sur la marche de la bibliothèque pen-
dant l'année écoulée et de la gestion du Comité.

L'année n'a rien offert de particulière-
ment saillant en ce qui concerne les
abonnements, la bibliothèque très fréquentée
pendant l'hiver 1944-45; l'a peu été en

retranché pendant l'été, quelques volumes ont de nouveau manqué à l'appel.

Le Caissier rend ses comptes qui bouclent par un Solde en caisse de fr. 62,43

M. le Bibliothécaire expose que comme il est souvent appelé à faire de petites pertes par le fait, que des personnes peu scrupuleuses rendent des livres sans en payer l'abonnement il demande qu'il lui soit accordé un petit traitement.

Après discussion l'assemblée lui alloue un traitement de dix francs par année.

Décision est prise de faire imprimer un supplément au Catalogue pour la lettre B de 16 pages. M. Dupuis au Sentier sera chargé de faire ce travail et M. Guignard Bibliothécaire de préparer le manuscrit.

Comme le revenu de la Bibliothèque
 que est en grande partie absorbé par
 l'entretien du matériel et les reliures
 et qu'il ne reste pas grand chose
 pour acheter de nouveaux ouvrages.
 l'assemblée décide d'adresser
 un appel à la Bourse des Pauvres
 du Bureau et à celle de la
 Commune afin de obtenir si
 possible un subside annuel qui
 permette de regarnir les rayons et
 de maintenir la Bibliothèque
 à la hauteur des exigences du
 jour.

L'ordre du jour étant épuisé et
 personne ne demandant le par-
 robe l'assemblée est dissou-
 te

Le Président
 Jérôme Rochat

Le Secrétaire
 J. Rochat

Assemblée générale du 15 novembre 1896.

Présidence de M^r J^r Rochat Président
Lecture est donnée du procès verbal
de la dernière séance qui est admise
sans observations.

Comme d'habitude M^r le Président
fait un rapport oral sur la marche
de la bibliothèque pendant l'année vien-
le, qui n'a rien en de bien saillant et
comptera pour une des moyennes pour
le nombre des lecteurs et le chiffre des
Recettes, à la révision il a été constaté
qu'un nombre assez considérable de volumes
manquaient à l'appel. Le Comité étu-
diera quelles mesures il serait à propos de
prendre pour que pareil fait ne se renouvelle
pas. Outre les recettes provenant des abon-
nements, la bibliothèque a reçu en don
20 fr. de la Commune et 15 fr. de la
Bourse des Savres du Hameau des
Charbonniers. Le Comité insistera pour

que ce subside se renouvelle annuellement
 M. le Caissier rend ses Comptes qui
 conclut par un solde en caisse de 73,93.

Comme il n'y a pas un grand nombre de volumes à faire relier pour le moment, l'assemblée décide d'affecter cette finance à l'achat de livres nouveaux. Le Comité est chargé de faire le nécessaire à cet égard.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'assemblée est dissoute.

Charbonnières, le 15 novembre 1896.

Le Président
 Jérôme Pichat

Le Secrétaire
 J. Rochat

— Du 7 novembre 1897 —

Assemblée Générale

Présidence de M. J. Rochat Président
 La parole est au Secrétaire, qui
 donne lecture du procès verbal de
 la dernière assemblée qui est
 actée sans observations.

M^r le Président fait un rapport oral sur la marche de la bibliothèque pendant l'année écoulée. Celle-ci s'est enrichie pendant l'année d'un bon nombre de livres neufs qui ont été appréciés des lecteurs. Or la révision il a été malheureusement constaté qu'un bon nombre de volumes manquait à l'appel. De mesures sérieuses doivent être prises à l'égard des personnes qui négligent de rendre les livres qu'ils détiennent en temps voulu. La Bibliothèque devra sévir plus sévèrement et refuser complètement de délivrer des livres aux personnes arriérées pour le payement des abonnements au qui détiennent les volumes qui leur sont confiés. Comme l'année dernière la Bibliothèque a reçu du Hameau des Charbonniers 15 fr. et

55

et 20 fr. de la Bourse Communale
ces deux ont été vivement appréciés
et ont facilité la marche en avant
de l'établissement.

M. le Caissier rend ses Comptes qui
terminent par un déficit de fr. 3.47.
ce qui est dû au grand nombre de
livres achetés et aux reliures qui ont
absorbé tous les fonds disponibles.

Au terme du Règlement le
Comité est reconfirmé dans ses
fonctions pour une nouvelle période
de deux ans.

L'ordre du jour étant épuisé
et personne ne demandant la
parole, l'assemblée est dissoute.

L. Président

Jérôme Pochat

L. Secrétaire

J. Hochal

Du 13 Novembre 1899
Assemblée Générale

Présidence de M^r Per: Rochat Président
Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

M^r le Président expose que cette année encore il manque à la révision un certain nombre de livres et qu'il y a lieu de redoubler de vigilance et de sévérité à l'égard des lecteurs peu scrupuleux.

Si le chiffre des abonnements pendant le dernier exercice a baissé, cela tient sans doute au fait qu'il n'a pas été possible d'acheter beaucoup de livres nouveaux, les reliures de livres très déteriorés ayant absorbé en bonne partie les fonds disponibles. Cette année il y a moyen de consacrer une certaine somme à des volumes nouveaux.

Lecture est ensuite faite des Comptes

de l'année qui soldent par un boni de fr. 50,23. Ils sont admis sans observations.

Les opérations étant terminées, l'Assemblée est dissoute.

Le Président *Jeremie Hochat* Le Secrétaire *J. Hochat*

Du 19 Novembre 1899.

Assemblée Générale

Présidence de M. Jeremie Hochat Président

Le Procès-verbal de la dernière Assemblée est lu et admis sans observations.

M. le Président donne lecture d'un excellent rapport sur le marche de l'Établissement pendant l'année. Comme les années précédentes la révision a permis de constater qu'un certain nombre de volumes manquent à

à l'appel. Il serait fort à désirer que ces fuites ne se renouvelent plus, mais le Bibliothécaire est juré de redoubler de vigilance et de sévérité à l'égard des lecteurs peu soigneux et négligents.

Lecture est donnée des Comptes, ceux-ci bouclent par un bon de 67 fr: 63 $\frac{1}{2}$. Ils sont admis à l'unanimité.

Ce Solde sera employé au Service des reliures et à acquiescer quelques nouveaux ouvrages.

Au terme du Règlement le Comité devant être renouvelé cette année, l'Assemblée reconfirme par acclamation le Comité actuel pour une nouvelle période de deux ans.

Les opérations étant terminées l'Assemblée est dissoute.

Le Président

J. J. Pichat

Le Secrétaire

J. J. Rochat

53.

Du 18 Mars 1900.

Assemblée Générale.

Présidence de M^r Jérôme Rochat Président
L. Procès verbal de la dernière séance
est lu et admis.

M^r le Président fait le résumé de la
marche de la Bibliothèque pendant
l'année écoulée: à la révision il a
été constaté qu'un certain nombre de
volumes manquaient à l'appel, quel-
ques uns signalés comme manquant
l'année dernière ont été retrouvés.

Cependant le nombre des disparus est
encore beaucoup trop considérable et nous
osons espérer qu'à l'avenir nous re-
trouverons tous nos ouvrages lors
de la prochaine révision.

Lecture est donnée des Comptes
qui concluent par un solde en
Caisse de fr 121.

Ils sont admis à l'unanimité.

Ce solde sera employé à faire
relier un assez grand nombre de
volumes qui sont en mauvais état
et à l'achat de quelques nouveaux
ouvrages s'il y lieu.

L'ordre du jour étant épuisé et
personne ne demandant plus la
parole l'Assemblée est dissoute.

Le Président

Jeremie Pochat

Le Secrétaire

J. Pochat

le 18 novembre 1901

Assemblée Générale

Président de M^{rs} Jeremie Pochat, Secrétaire
L'Assemblée est constituée avec un dizaine de
personnes, la plupart des jeunes filles.

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et admis.

M. le Président indique d'une manière générale le
marché de la bibliothèque, le besoin qu'il y a
à prendre plus de soin des livres confiés aux lecteurs.

61
Il est donné connaissance de l'état de la
Caisse et annoncé qu'après avoir payé la
relève de 26 vol, il sera possible de faire
l'achat de une 60^e de volumes nouveaux
qui seront prochainement mis en cir-
culation.

Le soldé en caisse disponibles, y
compris les f. 20 que donne la commune com-
me subside, s'élève à ce jour à f. 99. 69.

L'ordre du jour étant épuisé,
l'assemblée est levée et il est procédé
à la distribution des livres aux abonnés.

Le Président, Le Secrétaire,
Jérémie Pochatz

Du 16 novembre 1908
Assemblée générale
Président de M^r J. Jérémie Pochatz présid.

Constitueront l'assemblée une quinzaine de
lecteurs & lectrices.

62.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Il est donné connaissance du résultat de l'exercice 1901-1902 soldant par un avoir de \$ 90 \$ 99 —

Ces comptes sont admis et la gestion du Comité approuvée.

Après quelques recommandations du président afin d'arriver à mieux soigner les livres, l'assemblée est dispersée et il est procédé à la distribution.

Le Président, Le Secrétaire
Jérémie Rochat, L. Rochat

— Du 22 Novembre 1903 —
Assemblée générale du
22 novembre 1903.

Présidence de M. Jérémie Rochat Président
Ce procès-verbal de la dernière
Assemblée est lu et adopté sans
observations

M.

63.
M^r le Président donne à l'as-
semblée quelques renseignements
sur la marche de la Bibliothèque
pendant l'année écoulée, et recom-
mande à nouveau aux lecteurs
de prendre le plus grand soin des
livres qui leur sont confiés.

Il est donné lecture des
Comptes de l'année 1902-1903.
Ces-ci soldent par un avoir
en Caisse de fr: 73.89

Ces Comptes sont admis et
la gestion du Comité approuvée.
Comme au passé le finan-
ce disponible sera employée au
service des reliures et à l'achat
de nouveaux ouvrages.

L'ordre du jour appelant la
réélection du Comité, l'assem-
blée par acclamations recom-
me le Comité pour une

nouvelle période de deux ans.

Personne ne tenant la parole l'Assemblée est dissoute et il est passé à la distribution.

Le Président Le Secrétaire
 Jérôme Rochat J. Rochat

— Du 6 novembre 1904. —

Assemblée générale

Président M. J. Jérôme Rochat prés.

L'Assemblée est constituée avec quelques lecteurs et lectrices.

Le procès verbal de la dernière Assemblée est lu et admis.

En quelques mots M. le Président donne à l'Assemblée quelques renseignements sur le travail de la Bibliothèque pendant l'année écoulée.

Il est donné lecture des Comptes

qui soldent, par un avoir en caisse de fr: 62, 67.

Ces Comptes ainsi que la gestion du Comité sont approuvés à l'unanimité.

Comme d'habitude la finance disponible sera employée au service des reliures et à l'achat de quelques nouveaux ouvrages.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole l'Assemblée est dissoute.

Le Président

Le Secrétaire

Jeremie Rochat

Jel Rochat

— Du 14 novembre 1905 —

Assemblée Générale

Présidence de M. J. Jeremie Rochat
Président.

L'Assemblée est constituée comme d'habitude avec un

petit nombre de lecteurs et
lectrices.

Le Procès-verbal de la dernière
assemblée est lu et admis.

Le Président donne à l'assem-
blée quelques détails sur le
marché de la bibliothèque pendant
l'année écoulée. Il recommande
aux lecteurs d'avoir le plus grand
soin des livres qui leur sont con-
fiés. Le recensement a permis de
constater qu'il manquait à l'ap-
pel un certain nombre de volumes
surtout dans la lettre B. Le Comi-
té sera obligé d'établir un contrôle sé-
rieux pour la rentrée des livres et de
prendre des mesures sérieuses contre
les personnes négligentes qui abandonnent
les livres et qui même de les ren-
dent pas.

Le caissier rend ses Comptes

qui bouclent; avec les 20 fr. alloués par la Commune, par un solde en caisse de fr: 59. 24.

Le Comité est confirmé pour une nouvelle période de deux ans.

En remplacement du regretté Louis Mottier, qui avait été un membre dévoué du Comité dès la fondation de la Bibliothèque, l'Assemblée nomme à cet emploi Marcel Pochat de Chamb.

L'Assemblée décide que le solde en Caisse sera employé au service des reliures et à l'achat de quelques nouveaux ouvrages.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée est dissoute.

Le Président
Jérémie Pochat

Le Secrétaire
J. Pochat

— Du 12 Novembre 1906 —
Assemblée Générale

Présidence de M. J. Jérémie Pochat Président
L'Assemblée est constituée avec
un très petit nombre de lecteurs et
lectrices.

Lecture est donnée du procès-verbal de
la dernière assemblée qui est admis
sans observations.

M. le Président fait un court résumé
de la marche et de l'activité de la bibli-
othèque pendant l'année écoulée.

La révision a permis de constater qu'il
disparaissait toujours quelques livres.
il importe donc que les lecteurs prennent
à cœur de soigner les livres qui leurs
sont confiés et qu'ils les rendent en
bon état.

Le Caissier rend ses Comptes
qui concordent, avec les 20^f du Subsi-
de Communal, par un solde en

Caisse de fr: 71, 64,

Ce Solde sera employé comme d'habitude au Service des reliures et à l'achat de quelques nouveaux ouvrages.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole l'assemblée est dissoute.

Le Président
Jeremie Rochat

Le Secrétaire
J. Rochat

— Du 10 novembre 1907 —

Présidence de M. J. Liemke Rochat Président

L'assemblée est constituée avec le nombre des membres présents

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et admis

M. le Président fait oralement un rapport sur le marche et l'activité de la bibliothèque pendant l'année écoulée. La révision

Comme du passé, permis de constater la disparition d'un certain nombre de volumes, parmi lesquels la majeure partie déjà signalés l'année dernière comme manquants.

Il serait à désirer que les lecteurs prennent plus de soin des livres qui leur sont confiés et les rendent en bon état.

Le Caissier rend ses comptes qui balancent, avec les fr: 20.- du Subside de la Commune par un Solde en Caisse de fr: 52.77.

Ils sont admis par l'Assemblée sans observations.

Le Solde en Caisse sera employé à l'achat de quelques nouveaux ouvrages et au service des reliures.

Au terme du Règlement le Comité est confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période de deux ans.

71

L'ordre du jour étant épuisé et
personne ne demandant plus la pa-
role, l'assemblée est dissoute.

Le Président

Jeremie Rochat

Le Secrétaire

J. Rochat

Du 15 novembre 1908
Assemblée Générale
Présidence de M. Jeremie Rochat
L'assemblée est constituée avec
un certain nombre de lecteurs et
lectrices.

Le procès-verbal de la dernière assem-
blée est lu et admis.

M. le Président fait oralement le
rapport annuel sur la marche et
l'activité de la Bibliothèque pendant
l'année écoulée, il rappelle les recom-
mandations faites aux lecteurs dans
les rapports des années précédentes
pour ce qui a trait aux soins à
donner

aux livres qui leur sont confiés.

Il est donné lecture des Comptes, qui bouclent par un solde en Caisse de fr: 67.72.

Après discussion, ils sont admis par l'Assemblée sans observations.

Le Solde en Caisse sera employé à l'achat de nouveaux ouvrages et au service des reliures.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée est dissoute.

Le Président

Le Secrétaire

J. Jérémie Robatz

J. Rochal

Le 21 Novembre 1909.

Assemblée Générale.

Présidence de M. J. Jérémie Robatz, prés aux termes du Règlement de l'Assemblée et constituée avec quelques personnes seulement.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale de 1908 est lu et admis.

73.

Lecture est faite des comptes de l'année courante soldant par un avoir en caisse de
de f 110. 32. Ils sont admis.

Un certain nombre de livres seront envoyés
à la reliure.

Comme il n'y a pas eu achat de livres
nouveaux l'année dernière, un chose en
sera faite prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé,
l'assemblée est dissoute.

Le Président, Le Secrétaire,
Jeremie Rochat, J. Rochat

Le 13 novembre 1910

Assemblée Générale

Présidence de M. J. Jérémie Rochat P.
L'Assemblée est constituée com-
me d'habitude avec un petit
nombre de lecteurs et lectrice

M. le Président donne oralement
un rapport succinct sur la

marche de la Bibliothèque pendant l'année écoulée et rappelle les recommandations faites maintes fois aux Lecteurs pour les soirées à donner aux livres qui leur sont confiés.

Lecture est faite des Comptes de l'année courante qui bouclent par un solde en caisse de fr: 107. 70

Ce solde sera employé à la réimpression du Catalogue, au service des reliures, et si il reste quelque chose à l'achat de quelques nouveaux ouvrages.

Aux termes du Règlement, le Comité devant être renouvelé, celui-ci est reconfirmé par l'Assemblée pour une nouvelle période de deux ans.

L'ordre du jour étant épuisé
et personne ne demandant
plus la parole, l'assem-
blée est dissoute.

Le Président
Jérôme Rochat

Le Secrétaire
P. Rochat

— Du Novembre 1911 —

Assemblée Générale

Présidence de M. Jérôme Rochat P^r

L'Assemblée se constitue
avec un petit nombre de lecteurs et
lectrices.

M. le Président donne un court
résumé des opérations faites pendant
l'année et renouvelle les recomman-
dations aux lecteurs pour les soins
à donner aux livres.

Lecture est donnée des Comptes
de l'année courante qui bouclent
par un Solde en caisse de fr. 73.65

Ce solde sera employé à l'achat de nouveaux ouvrages et au Service des reliures.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'Assemblée est dissoute.

Le Président

Jérémie Rochat

Le Secrétaire

J. Rochat

Du 1^{er} novembre 1912.

Assemblée générale.

Président M^r J. Jérémie Rochat prés.

L'assemblée s'est constituée avec 2 dames et un enfant. En outre 2 membres du Comité M^{lle} J. Rochat & Constant Rochat étaient absents. Malgré ce déficit, il est passé aux opérations réglementaires : Procès verbal de la dernière assemblée, lu et admis ; lecture des comptes de l'année, soldant par un avoir de frs. 94.28⁵⁰ approuvés.

Dix termes du Règlement les membres du Comité étaient soumis à réélection. Il y est

77.

précédé sommairement en le confirmant en
entier pour une nouvelle période de 2 ans.

Le Comité sera convoqué ultérieurement afin
de procéder au choix de nouveaux livres à acheter.
A cet effet chaque membre est invité
à préparer une liste des ouvrages à acquérir.

L'ordre du jour étant rempli, l'assemblée
a été déclarée dissoute.

Le Président, Le Secrétaire,
Jeremie Rochat J. Rochat

— Du 16 novembre 1913. —

Assemblée générale

Présidence de M. J. Jeremie Rochat, présd.

L'assemblée s'est constituée avec 3 dames et
un enfant; cette fois-ci les membres du Comité au
complet. Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et admis. Lecture et faite des comptes de l'année
qui soldent par un avoir en caisse de fr. 69. 83
et sont approuvés. Un certain nombre de livres

demandent d'être reliés, ils seront adressés
à M^r Meylan Gignoux à l'Orient dont
on a été assez satisfait jusqu'ici

Pour les nouveaux livres à acheter, chaque
membre du Comité préparera une liste qui sera
discutée dans une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est
dissoute.

L. Président L. Secrétaire
Jérémie Rochat J. Rochat

— Du 22 novembre 1814 —

Assemblée Générale
Présidence de M. J. Jérémie Rochat
L'Assemblée est constituée
par le Comité, le public faisant
complètement défaut.

Il fut donné connaissance
des deux derniers procès-verbaux
Lecture est faite des Comptes de
l'année, qui furent pour

un solde en Caisse de fr: 53. —

Il est décidé que cette somme servira à l'achat de quelques nouveaux ouvrages et au Service des reliures.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée est dissoute.

Le Président

Le Secrétaire
J. Rochefort

Le 20 Novembre 1915

Assemblée Générale

Présidence de M. J. Jérôme Rochefort
Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté sans observations.

Lecture est faite des Comptes de l'année qui se soldent par un avoir en Caisse de fr: 77,68. Ils sont approuvés.

Il est décidé que cette somme servira

au Service des reliures et à l'achat
de quelques nouveaux ouvrages.

La révision opérée par les soins
du Comité a permis de constater
qu'il manquait à l'appel un
certain nombre de volumes; nous
espérons qu'ils se retrouveront

Au terme du Règlement le
Comité est reconfirmé dans ses
fonctions pour une nouvelle
période de deux ans.

L'ordre du jour étant épuisé et
personne ne demandant plus
la parole l'assemblée est dissoute.

Le Président

Le Secrétaire
J. Rochet

Le 12 novembre 1916

Assemblée générale

Présidence de M. Marcel Rochet

Lecture est donnée du procès-verbal

81

de la dernière séance qui en
a été admise.

M. Marcel Rochut en termes
émus rappelle le souvenir de M.
Jules Jérôme Rochut père qui
fut fondateur et Président de la
Bibliothèque des Charbonniers, dès
1880, soit pendant 35 ans et qui
s'est toujours acquies de ses fonctions
avec un zèle inlassable. Il sou-
hàite que le Président qui lui suc-
cèdera, dirige la Bibliothèque
avec le même amour, le même
intérêt et le même zèle.

Il est donné lecture des Comptes
de l'année, qui solident par un
avoir en Caisse de fr. 57.45.

Ils sont approuvés.

Il est pris acte que cette fin-
nance sera employée pour l'achat
de quelques nouveaux ouvrages

et au service des reliures.

La révision opérée par les soins du Comité a permis de constater que quelques volumes significatifs l'année dernière comme manquant l'année dernière, sont restés sur les rayons.

Pour remplacer comme Président de la Bibliothèque le regretté Subs. Jérôme Rochut, l'Assemblée nomme à l'unanimité son fils Jules Jérôme Rochut, pour entrer immédiatement en fonction.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée est dissoute.

Le Président

Le Secrétaire
J. Rochut

— Décembre 1917. —

Assemblée générale
Présidence de M. J. Pierre Rochat fils
Lecture en dernière du procès-verbal
de la dernière séance, qui est admis

Il est donné lecture des Comptes fournis
par le Caissier, pour l'année courante
qui valent par un avoir en caisse
de ~~frs~~: 100,77.

Ils sont approuvés.

Décision est prise d'employer cette
finance pour l'achat de nouveaux
ouvrages et au Service des reliures

La révision après, a permis de cons-
tater, qu'il manque à l'appel un
certain nombre de volumes, dont plu-
sieurs manquent déjà lors de la der-
nière révision.

Le Président

Le Secrétaire
J. Rochat

— Décembre 1919. —

Assemblée Générale

Présidence de M. Jérémie Rochat fils
Le procès-verbal de la dernière séance
est lu et admis.

Le Caissier rend ses Comptes pour
les années 1918 et 1919, qui sont
par un Solde en caisse de fr: 176,26.

Les comptes sont approuvés.

La révision a permis de constater que
le nombre des lecteurs a passablement
diminué, le Cabinet de lecture du
Biarque du Pont fait une certaine
concurrence à notre établissement.
Un certain nombre de volumes
manquent en ce

Les finances en caisse seront em-
ployées à l'achat de nouveaux livres
et au service des reliures.

Le Président

Le Secrétaire
J. Rochat

— Décembre 1920. —

Assemblée Générale.

Présidence de M. J. Rochat.

Malgré qu'il ait absence de public le procès-verbal de la dernière séance en lui est censé être admis.

Le Caissier rend ses comptes pour 1919-1920, qui laissent pour un solde en caisse de fr. 73.28.

La révision a permis comme d'habitude, de constater la disparition de quelques volumes, qui nous l'espérons se retrouveront.

En la hausse considérable des livres en librairie, il est décidé de porter à 10 fr par semaine et par volume, le prix de l'abonnement.

La petite finance en caisse sera employée au service des reliés et si possible à l'achat de quelques nouveaux ouvrages.

Le Président

Le Secrétaire
J. Rochat